

Table des matières

Bulletin No 35/2008

Table des matières.....	1
Le mot de la présidente.....	2
Journal de Chaillet.....	3
Familles dans la reconnaissance d'Abraham Robert.....	10
Les Marchandet de Valangin Petite chronique d'une famille disparue.....	21
Famille Benoit au XVIIème siècle.....	26
Actes trouvés par hasard et transmis sur Genealogie suisse	30
Sortie de printemps au Moulin Bayerel Vendredi 16 mai 2007.....	31
Qui sont les sorciers et les sorcières neuchâtelois ?.....	33
Mémento.....	36

≈ ≈

Le mot de la présidente

Nous profitons encore de beaux jours, meilleurs parfois qu'à certains moments de l'été. Les forêts vont tout de même gentiment prendre leurs couleurs d'automne et les premiers frimas nous permettront de mettre nos notes généalogiques à jour.

Toutefois c'est avec plaisir que nous vous attendons à nos prochaines réunions et à notre prochaine sortie. Je vous laisse donc consulter le memento et vous pourrez constater que votre comité s'efforce de trouver des sujets intéressants qui vous permettront d'enrichir votre culture aussi bien généalogique que générale.

Dans l'attente de vous retrouver bientôt, je vous fais parvenir mes meilleurs messages.

Votre présidente

Dans notre Bulletin d'août 1997, M. Georges Fallet a publié des extraits des Mémoires d'Abram Chaillet tels qu'il les avait trouvés dans le Fonds Jean Pettavel, Classeur 14, B 14.

Il s'agit en fait d'une copie abrégée de la publication parue comme bouche-trou dans notre revue locale d'histoire, le Musée neuchâtelois, dont voici le détail :

Abraham CHAILLET, «Mémoire de plusieurs choses advenues remarquées par moy, Abraham Chaillet d'empuis l'an 1614»,

- dans *Musée neuchâtelois* **1880**, p. 240-247 [pour les années allant de 1604 à 1621], p. 270-272 [années 1621-1623].
- dans *Idem* **1881**, p. 24-28 [années 1624-1625], p. 218-220 [année 1626].
- dans *Idem* **1883**, p. 97-98 [années 1626-1627], p. 192-193 [année 1627], p. 303-304 [suite de l'an 1627].
- dans *Idem* **1884**, p. 72 [année 1628], p. 134-136 [années 1628-1629], p. 216 [années 1629-1630], p. 244-246 [année 1630], p. 276-278 [suite de l'an 1630].
- dans *Idem* **1886**, p. 50-52 [suite de l'an 1630], p. 72-76 [années 1631-1635], p. 94-99 [années 1636-1639], p. 169-171 [année 1639], p. 200 [année 1640], p. 301-302 [années 1642-1644].
- dans *Idem* **1887**, p. 28-30 [années 1645-1646], p. 55-56 [années 1648-1649], p. 78-79 [années 1649-1651], p. 202 [année 1652], p. 314 [suite de l'an 1652].
- dans *Idem* **1888**, p. 53-54 [années 1652-1653], p. 102 [année 1653], p. 269-270 [suite de l'an 1653].
- dans *Idem* **1889**, p. 52 [année 1654], p. 219-220 [années 1654-1655], p. 296-298 [année 1655].
- dans *Idem* **1892**, p. 53 [suite de l'an 1655].
- dans *idem* **1893**, p. 121-122 [année 1656], p. 218-219 [année 1656], p. 244 [année 1657].
- dans *Idem* **1894**, p. 21-22 [suite de l'an 1657], p. 44-45 [année 1658-1659], p. 71-72 [année 1659-1660].
- dans *Idem* **1896**, p. 18-20 [année 1661-1662], p. 75-76 [année 1662], p. 194 [suite de l'an 1662], p. 215-216 [année 1663].

- dans *Idem* 1897, p. 284 [suite de l'an 1663].
- dans *Idem* 1898, p. 50-51 [suite de l'an 1663], p. 73-74 [suite de l'an 1663], p. 122-123 [année 1664].
- dans *Idem* 1900, p. 25 [année 1665]. En 1900, la publication s'arrête brusquement, même si la mention "à suivre" indique que le document original couvrait une période plus vaste.

Signalons qu'il existe une autre publication fort partielle de ce journal dont voici la description bibliographique : Abraham CHAILLET, «Journal d'Abraham Chaillet», édité par Georges Auguste MATILE, dans *Musée historique de Neuchâtel et Valangin* 3, 1845, chapitre XV, p. 230-259.

Nous avons eu la curiosité de retrouver le ou les manuscrits qui avaient servi de base à cette publication. Notre recherche ne fut pas très compliquée, car nos sources se trouvent à la bibliothèque de Neuchâtel. Il s'agit de deux documents: le premier (Ms A 580 à la BPUNeuchâtel, n° 4868 de l'inventaire) est un registre (26 x 41 x 1 cm) contenant 93 p. Il contient une copie du XVIIIe siècle couvrant la période allant de 1614 à 1642. Le second (Ms A 636 à la PBU Neuchâtel, n° 3986 de l'inventaire) correspond à un registre (20 x 32 x 1 cm) contenant 61 f., original ou copie du XVIIe siècle qui décrit la période allant de 1643 à 1673. Mais quelques folios lui manquent en particulier ceux traitant des ans 1622 à 1643 (folios déchirés au début), des mois de juillet 1669 à septembre 1670 et de fin avril 1673 à novembre 1673.

Pour être complet, nous signalons un troisième volume que nous n'avons pas utilisé : le Ms A 65 à la BPU Neuchâtel, n° 30144 de l'inventaire soit un registre (18 x 22 x 2 cm) contenant (p. 1-34) des "Remarques extraites d'un livre manuscrit de feu M. Abram Chaillet, maire de la Côte, bisayeul de mon épouse, écrit ledit livre de sa main. Il commence en 1623 et finit en 1642, ce qui précède 1623 est extrait du livre de son père", copie du XVIIIe siècle.

Ces textes sont en grande partie inédits, car l'éditeur dans le Musée neuchâtelois se contentait de copier que quelques lignes par page manuscrite et s'est arrêté en 1665. Ce document renferme de nombreuses indications tant météorologiques que généalogiques. Les publier in extenso serait fort intéressant, mais, au vu de la longueur du texte, représenterait une entreprise de longue haleine et seul un ouvrage de plusieurs centaines de pages pourrait en rendre compte. Nous nous contenterons ici, plus modestement, de recopier les textes à contenu généalogique, ainsi que quelques notations pittoresques. Mais, même ainsi, notre transcription de cette petite partie de l'ouvrage d'Abraham Chaillet représente plus de 40 pages de texte. Aussi nous avons longtemps hésité à vous le présenter dans ce modeste bulletin, ce d'autant plus que la langue utilisée (du XVIIe siècle) n'est pas toujours

compréhensible à un homme du XXI^e siècle. Voilà pourquoi, nous avons segmenté cette publication en huit parties qui paraîtra peu à peu au fil des bulletins de notre société.

Copie complète d'une page

Pour vous permettre de vous faire une idée du contenu réel de ce texte, nous avons pris le parti de copier intégralement la première page du second volume concernant l'an 1643. Vous y verrez sa richesse avec, **en gras**, les [rares] lignes éditées dans le Musée neuchâtelois. Puis, nous poursuivrons par une publication abrégée.

NB. [] Entre crochets et en italique, mots rajoutés par nous pour expliquer une locution, un nom de lieu ou pour indiquer une pagination.

{ } Entre parenthèses, nous indiquerons les mots que le contexte appelle et que nous insérons pour rendre plus facile la compréhension du texte.

[f. 1r] [*en marge*] 1643

Dès le 3 janvier jusques au 22, temps clair et beau, mais froyd et geloict les nuicts. Le 22 vend et pluye. Le 25, jour Saint-Paul, vend occidentaux et septentrionnaux tout le jour, un peu pluye le matin et le soleil claira jusques à troys heures après mydy, que le temps se couvrit, pleut un peu et nègea un peu à la Montagne. Le 26 fust l'arc céleste au ciel et encor le lendemain dès delà du lac tendant sur Chumond [*Chaumont*].

Le dernier dudict, un mardy, fust faict jeûsne public et général par tous les lieux réforméz du pays de Suyse, ici et à Genève.

Le moys de février fust froyd, nègeux, venteux et, sur la fin, venteux et pluvieux; parfoys quelque jour de beau et doux.

Le commencement de mars fust nègeux, venteux; le millieu assez beau et froyd les nuictz. Le 19 chaud et tonna du costé d'Yverdon. Le 25, tonna derechef et des esclairs et fist une bonne pluye douce entre les huict et neuf heures du soir. On commença à fosseurer le 22. Le 26, un dymange, en allant au presche, les nuées fort basses envyron une bonne heure et, en revenant du presche, les nuées s'estant levées, la terre jectoict des vapeurs surtout sur les vignes desjà fosseurés comme des fumées qui s'eslevoient en l'air. Et pluye sur le soir à la nuict.

Le mesme jour, Dieu a retiré à soy un filz au beau-frère, Emer Rossellet, ministre à Bevaix. Son nom : Daniel.

Froyd le 29 et gela le 30 et 31 la nuict.

Le commencement d'avril fust assez froyd et beau les 9 premiers jours. Le 10, tonnat et fist de la pluye. L'onze byse froyde et gela la nuict, et le 12, 13 et 14 encor. Le 15 un peu pluye. Le 16 les nuées basses. Le 17 froyd. Le 18 pluye et nège aux Montagnes; ancor le 19. Beau et doux le 20, 21, 22, 23. Pluye un peu le 24. Froid le 25, 26, 27, 28. Doux le 29 et 30.

Le 6, Dieu a retiré à sa part mon oncle, Gulliaume Chailliet, envyron les deux heures du soir, aagé de 85 ans. C'estoict le plus vieux de cinq frères et les a tous survescus.

Le 9, Dieu a retiré à sa part Marrie, fille de feu mon frère, Louy Chailliet, aagée d'envyron 15 ans, à Saint-Aubin le Lac où sa mère c'estoict remariée au chastelain dudict lieu.

Le 16 les nuées fort basses. Les pruniers, cerissiers et quelques autres arbres en fleurs, mais n'y heu peu du dommage (Dieu {soit} loué).

Le 17 dudict, Abraham, filz du beau-frère, le chastelain Rognon, mon fillieul, a esté ensevelict.

[*en marge*] may

Doux et beau le 1, 2 et 3 de may. Tonnerres et pluye le 4. Grande byse le 5, 6. Et moyctié du 7 gela bien dès Chambrellin en hault. Pluye le 9, 10, 11, 12, 13 et 14. Vend et jouran le 15. Le 16 pluye, un peu froyd. Pleust tout le jour **le 17 et nègea à la Montagne bien deux grands pieds et la nuict encor jusques au bas des Prés Devant, tout estoict blanc de nège jusques à Montmolin.** Et le 18 encor nège et pluye ici, et faysoict froyd. Et la nège fust encor le 19 et 20 à la Montagne. Le 21 le beau temps se remit, mais un peu pluye la nuict. Beau et assez chaud le reste dudict moys.

Les vasches qu'on avoict mené à la Montagne le 16, l'en fallus ramener en bas le 18 à cause de la nège. On les remena le 22.

Le 20, le cousin Josué Rollin, de Neufchastel, a esté ensevellit.

Le 21, le cousin Louy, filz de feu mon oncle Gulliaume Chailliet, a presté sermant d'ancien du consestoyre en la place de son père. Je luy ay presté ledict sermant.

[*etc.*]

Notes généalogiques extraites du journal d'Abraham Chaillet (1604-1625)

Après cette transcription du texte dans sa totalité, nous nous limitons ci-dessous à extraire du journal d'Abraham Chaillet ces notations généalogiques. Nous y joignons quelques épisodes pittoresques qui, nous le pensons, intéresseront nos lecteurs. Pour rendre ce texte plus facile à dépouiller, nous marquons **en gras** les noms de famille des personnes baptisées, mariées ou décédées décrites dans ces extraits.

NB.

[] Entre crochets et en italique, mots rajoutés par nous pour expliquer une locution, un nom de lieu ou pour indiquer une pagination.

{ } Entre parenthèses, nous indiquerons les mots que le contexte appelle et que nous insérons pour rendre plus facile la compréhension du texte.

[*Extraits du Ms A 580*]

[p. 1] J'ay trouvé sur un livre de feu mon père escrit de sa main comme [quoi] je {**Abraham Chaillet**} suis néz le treisième octobre 1604, un samedy.

Premièrement, j'ay remarqué comme, en ladicte année 1614, il nous mourrut un de mes frères nommé Jehan {**Chaillet**} de la petite vérole, au moys de septembre, un mercredy envyron les cinq heures du matin, aagé d'envyron cinq ans (Dieu luy a fait paix).

Et, justement huict jours après qu'il mourrut, encor un petit frère nommé Claudy {**Chaillet**}, âgé de deux ans, aussy un mercredy (Dieu nous veuille tous bégnir par sa grâce, amen, et nous veuille conduyre par son Saint-Esprit).

...

[p. 3] ... Ce mesme jour, un dimange {mars 1617}, l'on ensevelict le sieur David **Barrellier**, duquel j'ay espousé la fille.

...

[p. 12] ... Le III^{me} mars 1623, furent faictes les fiançailles de ma soeur, Marguerite {**Chaillet**}, avec le sieur Jehan George **Brelincourt**, du Conseil de la Ville de Bienne et recepveur de l'abbé de Bellelay audict lieu.

Et le XVI^{me} de may, un lundy, audict an, furent faictes les nopces ici chez nous, Auvernier, et espousséz à Collombier par Monsieur Daniel Berthoud, nostre ministre.

Et le XVI^{me} dudict, fust madicte soeur menée à Bienne à batteau; je l'accompagnay avec mes frères, Jonas et Louys, avec plussieurs autres de nos parrens et des filles.

...

[p. 13] ... Le 21^{me} mars 1623, Dieu a retiré à sa part mon oncle, Daniel **Junod**, chastelain de Thielle (Dieu luy a faict paix).

Un vendredy III^{me} octobre 1623, j'ay esté parrain d'un filz à Pierre, filz de David **Jaynein**, d'Auvernier, avec le sieur David Fornachon et Jonas, filz du sieur Blayse Lardy; et marreynes, la femme de Jonas Ruodolf de Bonstetten, Barbelly, fille du sieur feu mayre Barrillier, et Barbelly, fille de Jaques Baunar (Dieu le veuille bégnir, amen). Son nom : David. S'a esté mon premier fillieul.

Le 21^e décembre 1623, j'ay esté parrain d'un filz à Pierre **Lardy** avec le sieur Philibert Junod, lieutenant de la Coste, et Pierre Regnaud, cousturier, de Cortailods; et marraine, la femme de Monsieur le thrésorier Mouchet le Vieux et Estienna, fille du sieur cousin Blayse Lardy, et Jeanna, nourisse des enfans du sieur jeusne Mouchet, espouse de Pierrellon Choupart. Son nom : Philibert (Dieu le veuille bégnir, amen).

...

[p. 14] ... Le sixième juillet 1623, il plust à Dieu rettirer à sa part feu Monsieur le gouverneur Jacob **Wallier**. Mon père étoit bien veu auprès de luy et avoict serment d'advoyer pour ses biens. Et ayant mon père esté requits de l'aller voir, allat à Solleure où il mourrut ledict an....

Le premier lundy du moys de mars 1624 furent faictes les nopces du cousin Gulliaume **Robert**, qui est propre cousin germain de ma mère, avec Héliise **Sybelein**, de Peseux (Dieu les veuille bégnir, amen).

Le premier de may 1624, nostre Dieu a retiré à sa part ledict cousin Gulliaume **Robert**.

.....

Le lendemain {du 17 avril 1624}, estant de retour à Travers, me trouvay justement aux nopces de ma cousine, Sara, fille de mon oncle Cosme **Dubois**, mayre de Travers, qui espousa le sieur Samuel **Jeanneret** (Dieu les veuille bégnir).

...

[p. 15] ... Le 22^e Augst 1624, un dymanche, j'ay esté parrain d'une fille à Anthoyne **Perrein**, d'Auvernier, bouchier. Son nom : Catherine. Avec Jonas Pierre Chambrier et un nommé ... [*blanc*]; et marreyne demoysele Catherine, fille

de feu joncre Isaac Chambrier et Jehanne, fille de Gulliaume, filz de feu Lienhard Rossel, et Magdelaine, fille de feu Michel Perroud (Dieu les veuille bénir, amen).

.....

[p. 17] ... Le second jour de janvier 1625, j'ay esté parrain d'une fille à Jonas **Perregaux**, des Geneveys-sus-Coffrane (son nom : Elizabeth), avec Jehan Barroud et Jaques Perregaux, serviteur chez Monsieur le mayre Chambrier, d'Auvernier; et marraines, Barbelly, fille de feu Mayre Barrellier, de Corcelles, et Marie, fille de Louys Jaynein, d'Auvernier, et Elizabeth, [p. 18] fille d'Abraham Donzel, de Montmollin (Dieu la veuille bégnir, amen).

Le 21e janvier 1625, un vendredy, j'ay esté parrain d'un filz au compère Blayse, filz de feu Abraham **Perroud** (son nom : Phillibert) avec le cousin David Fornachon; et marreyne, Estienna, fille du cousin Blayse Lardy, et Magdeleine Belpoidz, et Jeanna, fille de Gulliaume, filz de feu Lienhard Rossel (Dieu le veuille bégnir, amen).

.....

Le 23e mars 1625, un dimanche, j'ay esté parrain d'un filz à maïstre **Emerand**, de Genève, maïstre d'escholle ici {à} Auvernier (son nom : Abraham) avec le cousin Louy Robert et Gulliaume Carrel, maïstre d'escholle à Neufchastel; et marreyne, Magdeleine, fille du sieur Jehan Marva, dudict Neuchastel, et Horcelet Pottaudy, femme du secrétaire Abraham Gallandre, et Susanne, sa soeur, femme de David Cortaillods (Dieu le veuille bégnir, amen).

Le 27e mars 1625, j'ay esté parrain d'un filz à Jehan, filz de feu François **Boyon**, d'Auvernier, un dimanche (son nom : Abraham) avec le secrétaire Gallandre; et marreyne, Horcelé, femme dudict Gallandre, et Françoise Grandjean, femme de Claudy Fornachon, et Magdeleine, fille de Michel Convère (Dieu le veuille bégnir, amen).

.....

[p. 19] ... Le 26e dudict mois {juin 1625}, un dymanche, j'ay esté parrein d'une fille estant à Pierre **Regnaud**, de Cortailliod, cousturier, habitant Auvernier (sa femme estoict Anna, file de Mychel Conver; son nom : Magdeleine) avec le cousin Jonas Lardy, et Jaques Pochon, chappuicts de Cortailliods; et marreyne, Magdeleyne, fille du sieur Jehan Marva, de Neufchastel, et la cousine Isabeau Calamar, de Morat, et Barbely, fille de Pierre Boychard (Dieu la veuille bégnir, amen).

Le premier juillet 1625, un vendredy, j'ay esté parrain d'une fille à Jehan, filz de feu Henry **Lardy** (son nom : Anthoyna) avec Jonas-Pierre Chambrier, et Jaques Robert; et marreyne, dame Dorothee Wittembach, femme de Monsieur le mayre

Benoist Chambrier, et Margueritte Tillier, femme du sieur thrésorier Jehan Mouchet, et Barbely, fille de feu Daniel Cortaillods (Dieu la veuille bégnir, amen).

...

[p. 20] ... Le 28e septembre 1625, un dymange, j'ay esté parrain d'un filz à Jehan **Rossel** qui estoict en Piedmont et y est mort (son nom : Abraham), mon oncle, Jacques Chaillet représentant le père, et Jacques Robert, parrain; et marreynes, Marguerite, fille de mon oncle Josué Fornachon, et Barbely, fille de Jehan-Jacques Rossel, et Jehanna. fille de Louys Jaynin (Dieu la veuille bégnir, amen).

...

Le 9e octobre, an que dessus {1625}, est décédé de ce monde le cousin Louys **Robert**, à deux heures après la minuict (Dieu nous fasse la grâce de bien vivre afin d'heureusement mourir, amen).

A suivre...

Familles dans la reconnaissance d'Abraham Robert

par Germain HAUSMANN

Une des sources principales des généalogistes s'intéressant aux familles des Montagnes neuchâteloise est la reconnaissance de biens élaborée par Abraham Robert-[Nicoud] en 1661. Il s'agit de 21 lourds volumes dont voici le détail :

- Volume I : Le Locle (La Molière, La Jaluse)
- Volume II : Le Locle (La Molière, La Jaluse, Les Côtes)
- Volume III : Le Locle (Les Côtes)
- Volume IV : Le Locle (Château Neuf, reconnaissances personnelles)
- Volume V : Le Locle (Les Éplatures, le Cernil Antoine, le Foulet)
- Volume VI : Le Locle (Le Dazenet)
- Volume VII : La Sagne (Les Coeudres)
- Volume VIII : La Sagne (Miéville, Marmoud)
- Volume IX : La Sagne (Entre-Deux-Monts, la Corbatière)

- Volume X : La Sagne (La Bénéssiarde, Cernil-Bourquin)
- Volume XI : Les Brenets (Village, Bas des Brenets, Logémont, Grand Quartier)
- Volume XII : Les Brenets (Village, Bas des Brenets, Logémont)
- Volume XIII : Les Brenets (Les Frêtes, Grand Quartier)
- Volume XIV : La Chaux-de-Fonds (Grand et Petit Quartier de la Vieille Chaux)
- Volume XV : La Chaux-de-Fonds (Boinod, Les Reprises, Derrière-Moulin)
- Volume XVI : La Chaux-de-Fonds (Petite Crosette, Grande Crosette, Bas-Monsieur)
- Volume XVII : La Chaux-de-Fonds (Les Bulles, La Sombaille)
- Volume XVIII : La Chaux-de-Fonds (Valanvron)
- Volume XIX : Communes + forains
- Volume XX : Reconnaissances personnelles (bourgeois de Valangin habitant à La Brévine, La Chaux-de-Fonds, Erguel, Gorgier, Grandson, Lausanne, Le Locle, Montbéliard, Neuchâtel, Orange, Rochefort, Travers, Valangin, Vautravers)
- Volume XXI: Reconnaissances personnelles (bourgeois de Valangin et francs abergeants habitant à La Chaux-de-Fonds, Erguel, Grandson, Le Locle, Montbéliard, Neuchâtel, Payerne, Rochefort, La Sagne, Travers, Valangin)

Comment retrouver dans cette masse énorme d'information les familles qui nous intéressent. J'ai eu l'idée d'indexer les patronymes qui apparaissent dans chaque volume. Je vous transmets le résultat de ce petit travail ci-dessous, en espérant qu'il pourra être utile.

NB. : Le nom de famille est suivi du numéro du registre.

Communes

- Brenets (Les), 19
- Chaux-de-Fonds (La), 19
- Fontaines, 19
- Locle (Le), 19
- Sagne (La), 19
-

A) Bourgeois de Valangin

- Aberlin, 14

- Amez-Droz, 14, 15, 21

- Beljean-Tochenet, 8, 10, 21
- Benguerel-dit-Crédoz, 15, 17, 21
- Benoit, 7
- Benoit-dit-du Locle, 9, 14, 17, 20
- Blaise-Droz, 6, 17
- Bourne, 14
- Brandt, 2, 3, 4, 5, 9, 15, 18, 20, 21
- Brandt-dit-Grieurin, 2, 4, 15, 16
- Brenet, 3, 6, 11, 12, 13, 15

- Calame, 3, 4, 20
- Calame-Rosset, 1, 2, 13, 20
- Calame-Longjean, 1, 2, 4, 21
- Clément, 20
- Collier, 5, 7, 9, 10, 16
- Contesse, 21
- Convert, 7, 8, 19
- Cosandier, 4, 5, 16, 21
- Courvoisier, 2, 4, 14, 16, 20
- Courvoisier-Clément, 3, 4, 14, 16, 19, 20
- Courvoisier-Jeannet, 6
- Courvoisier-Piot, 12, 20
- Courvoisier-Voisin, 4, 11, 12, 13

- Descombes, 3, 4, 20
- Droz, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 12, 13, 14, 16, 17, 20, 21
- Droz-dit-Busset, 4, 5, 6, 14, 18, 19, 21
- Dubois, 1, 2, 4, 5, 9, 10, 14, 15, 16, 17, 20, 21
- Ducommun, 2, 5, 16, 17, 18, 21
- Ducommun-dit-Boudry, 17, 18, 21
- Ducommun-dit-Verron, 5, 15, 16, 17, 18, 21

- Dumont-dit-Favre, 2, 3, 20
- Dumont-dit-Vieiljean, 4, 6

- Favre-Bulle, 2

- Gabus, 21
- Gerfaux, 2
- Gevril, 4, 6
- Grand-Guillaume-Perrenoud, 7, 20
- Grand-Jacques-Sandoz, 17
- Grandjean, 2, 3
- Grandjean-Jacot, 1
- Grosclaude, 3, 9, 20, 21
- Grosclaude-Estévenin, 4
- Guillaume-Gentil, 7, 8
- Guyot, 4, 5, 14, 21

- Huguenin, 1, 2, 9, 14, 18, 20, 21
- Huguenin-Dotiaux, 1, 2, 10, 20, 21
- Huguenin-le-Noir, 1, 20
- Huguenin-Virchaux, 1, 2, 20
- Humbert-Droz, 3, 4, 5, 6, 7, 14, 15, 16, 20
- Humbert-Droz-Collet, 21

- Jacot, 1, 4, 6, 14, 15, 16, 17, 20, 21
- Jacot-Descombes, 1, 2, 3, 8, 9, 20, 21
- Jacot-Guillarmod, 4, 15, 16, 21
- Jacot-dit-des Sagnes, 15
- Jaquet, 15
- Jaquet-Droz, 5, 14, 18
- Jaquet-dit-Prévôt, 10
- Jean-Favre, 11, 12
- Jean-Huguenin, 3, 5, 9, 20
- Jeanmaire, 13

- Jeanneret, 1, 2, 20, 21
- Jeanneret-Mercier, 3
- Jeanneret-Quartier, 13
- Jean-Richard, 4, 13, 17, 18, 20, 21
- Jean-Richard-dit-Bressel, 7, 8, 9, 10

- Leschot, 17, 18
- Lutz, 2

- Maire, 8, 20
- Mairet, 9
- Matile, 7, 8, 19, 20
- Matthey, 1, 2, 5, 11, 19, 20, 21
- Matthey-Junod, 2
- Matthey-Prévôt, 9, 10, 15, 16, 17
- Mélanjoie-dit-Savoie, 6, 11, 13, 20
- Messire-Jaques-Droz, 2, 4, 5, 15, 16, 17
- Montandon, 1, 3, 4, 11, 13, 20, 21
- Montandon-Clerc, 3, 20

- Nicolet, 2, 4, 14, 15, 17, 21

- Othenin-Girard, 5, 13, 14, 18, 21

- Parel, 2, 3
- Perrelet, 1
- Perrenoud, 7, 8, 9, 10, 20
- Perret, 7, 8, 9, 10, 21
- Perret-Gentil, 2, 4, 5, 7, 10, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21
- Perret-Gentil-dit-Maillard, 2
- Pétremand, 14, 20
- Pétremand-Besancenet, 3, 7, 21

- Quartier-dit-Maire, 1, 11, 12, 13, 14

- Quartier-dit-Jeanmaire, 13
- Quartier-dit-Claude-Maire, 12

- Racine dit Maire, 7, 20
- Robert, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 20, 21
- Robert-Monnier, 4, 5
- Robert-Nicoud, 4, 17, 18, 20, 21
- Robert-Tissot, 4, 5, 15, 16, 17, 21
- Robert-Laurent, 17

- Sagne, 14, 16, 17, 19, 21
- Sandoz, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21
- Sandoz-Bragard, 1, 3
- Sandoz-Gendre, 2, 3, 4, 5, 14, 16, 17
- Sandoz-Otheneret, 3

- Tissot, 7, 8, 9, 10, 15, 20, 21
- Tissot-Daguette, 2, 13, 14, 17
- Tissot-Vougeux, 4, 14, 15, 21
- Touchon, 4, 21

- Vuagneux, 1, 2, 3, 18, 20
- Vuille, 10, 11, 19, 21
- Vuille-dit-Bille, 4, 9, 10, 15, 21
- Vuillemin, 5, 13, 14, 17, 18, 20
- Vuilleumier, 19

B) Francs abergeants

- Adrien-Quartier, 11

- Berger, 16
- Bersot, 11, 12, 13
- Besancenet-Perret, 11

- Besançon-Perret, 3
- Bevaix, 11
- Billon, 12
- Blaise-Maire, 7
- Bonjean, 2
- Bornel, 12
- Bourquin, 9, 15, 16, 17, 18
- Brailard, 11, 13

- Calame, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 21
- Calame-des-Roches, 1, 2, 21
- Chopard, 21
- Chopardet, 17, 21
- Contesse, 7, 8, 21
- Cosandier, 1, 8, 9, 10, 16, 21
- Courvoisier-Jeannet, 4, 13, 21
- Courvoisier-Piot, 5

- Delachaux, 3, 6, 14, 15, 17, 18, 21
- Delachaux-dit-Girard, 3
- Descoeudres, 7
- Droz, 4
- Droz-dit-Busset, 4, 7, 17, 21
- Dubois, 5, 15
- Dubois-dit-Cosandier, 4, 5, 14, 15, 17, 18, 21
- Ducommun, 3, 4, 8, 13, 15
- Ducommun-dit-Verron, 3, 4, 10
- Dumont, 14, 21
- Dumont-dit-Favre, 1, 3, 10, 13, 17

- Estévenin-Pierrot-Quartier, 11

- Friolet, 10, 21
- Friolet-Descoeudres, 7, 8

- Ginnel, 3, 5, 16
- Grand-Girard, 3
- Grandjean-Perrenoud-Contesse, 21
- Guinand, 5, 7, 11, 12, 13
- Guinand-dit-Girardot, 11, 12
- Guinand-dit-Jeannot, 11, 12, 13
- Guinand-dit-Maire, 11, 12

- Hermann, 8, 21
- Humbert, 7, 8, 9, 10, 15, 16
- Humbert-Droz, 4

- Jacopin, 10
- Jacot, 21
- Jacot-Parel, 2, 6, 17
- Jaquet, 8, 9, 21
- Jean-Favre, 1, 21
- Jeanmaire, 11, 13
- Jeanneret, 9
- Jeanneret-Mercier, 3
- Jeannot, 11, 12, 13
- Jean-Petit-Matile, 7, 8
- Jean-Richard, 21

- Leschot, 13, 14, 17, 21
- Lesquereux, 3, 6, 11, 13, 21

- Maire, 8
- Maistre, 7
- Marchand, 8
- Marmod, 9
- Matile, 5, 7, 8, 10
- Matthey, 1, 2, 4, 6, 9, 13, 15, 16, 17, 18, 21

- Matthey-Junod, 1, 4

- Nicolet, 4, 7, 9, 10, 15, 21
- Nicolet-dit-Félix, 10
- Nicolet-Monnier, 9, 15, 16

- Othenin-Girard, 16, 18, 21

- Paillat, 15
- Perrelet, 1, 2, 4, 5, 9, 13, 14, 21
- Perrenoud, 7, 8, 21
- Perrenoud-dit-Maistre, 7
- Perret, 7, 8, 21
- Perret-Gentil, 1, 9, 21
- Perret-Gentil-dit-Claudet, 1
- Perret-Gentil-dit-Maillard, 2
- Perret-Jeanneret, 3, 5, 21
- Péter-Contesse, 7, 21
- Petitjean, 11, 12, 13
- Petit-Jeanquartier-la-Tente, 11
- Pétremand-Besancet, 4
- Pétremand-dit-Veuve, 15, 17
- Pierre-Jeanquartier-la-Tente, 11, 13

- Quartier, 11, 12, 13, 21
- Quartier-Billon, 11, 12, 13
- Quartier-Billon-dit-Millaud, 12, 13
- Quartier-dit-Bornel, 12
- Quartier-dit-Grandgirard, 11, 13
- Quartier-la-Tente, 6, 11, 12, 13
- Quarteron, 3, 4

- Racine, 18, 21
- Renaud, 1, 2, 3, 14

- Richard, 21
- Roulet, 10, 15

- Schmidt, 2

- Vuille, 7, 8, 9, 10, 15, 16, 21
- Vuillemin, 5, 15, 18, 21
- Vuilleumier, 4, 5, 8, 9, 10, 13

Forains

- Andrié, des Hauts-Geneveys, 19

- Baroud, de Renan, 19
- Bedaux, de Cormondrèche, 19
- Bénestru, du Pissoux, 19
- Benguerel-dit-Jacot, de Fontainemelon, 19
- Benguerel-dit-Perroud, de Fontainemelon, 19
- Bernard, de Villars sous Blamont, 19
- Bertoud dit Grenot, de Neuchâtel, 19
- Billon-Morel, du Pissoux, 19
- Bornel, de Lac ou Villers, 19
- Bourgeois, du Boudevilliers, 19
- Breguet, de ?, 19
- Breuchaux, de Fontaines, 19
- Buchenel dit Richardet, de Fontaines, 19

- Challandes, de Fontaines, 19
- Chambrier, de Neuchâtel, 19
- Clottu dit Perron, d'Hauterive, 19
- Cornu, de Boudevilliers, 19

- Duperron, habitant du Locle, 19

- Fauche, de Morteau, 19
- Favarger, de Neuchâtel, 19

- Gilles, d'Arquevaux en France, habitant, 19
- Gingins, de Berne, 19
- Girardier, de Môtiers, 19
- Guyot, de Boudevilliers, 19

- Ladame, de Peseux, 19

- Marchand, de Sonvillier, 19
- Martenet, des Hauts-Geneveys, 19
- Merveilleux, de Neuchâtel, 19
- Métraux dit Richardet, paroissien de Saint-Imier, 19
- Morelet, des Hauts-Geneveys, 19

- Pury, de Neuchâtel, 19
- Perregaux, des Geneveys-sur-Coffrane, 19
- Perrot, du Pissoux, 19
- Perrot dit Chevry, du Pissoux, 19
- Perrot Minot dit Guyot, du Pissoux, 19

- Richardet, de Fontaines, 19
- Rosselet, de Neuchâtel, 19
- Roulier, de Saint-Sulpice, 19
- Roy, d'Ornans, 19

- Soguel, de Cernier, 19
- Steiger, de Berne, 19

- Tribolet, de Neuchâtel, 19

Les Marchandet de Valangin Petite chronique d'une famille disparue

Par † Olivier Clottu

Au XIV^{ème} siècle, le bourg de Valangin, allongé au pied de la colline du château, tapi au fond du vallon creusé par le Seyon et la Sorge dans le sol herbeux du Val-de-Ruz, comptait un nombre restreint d'habitants. Ils logeaient tous dans les deux rangs de maisons limitant au levant et au couchant la rue centrale que fermait au nord une porte fortifiée et au sud le château des comtes d'Arberg. La topographie du lieu doit avoir peu changé; seules les habitations étaient beaucoup plus humbles et basses qu'aujourd'hui. Là demeuraient des officiers civils du comte, des serviteurs et quelques marchands et artisans groupés autour de la petite cour seigneuriale. Ceux qui étaient propriétaires d'une maison étaient bourgeois et de franche condition. Valangin ne possédait pas d'église (il n'y avait qu'un oratoire au château) et dépendait de celle d'Engollon.

C'est dans cette bourgade que résidait en 1374 Perroud Marchandet, receveur de Valangin pour les bourgeois. Nous ne savons d'où il était venu, mais son nom fait supposer que lui ou son père pratiquèrent le négoce. Il avait épousé une héritière de la région: Mermette, fille de Jehan dit Voumard, de Chézard. Le grand-père de sa femme, Voumard de Chézard, bourgeois de La Bonneville, avait été un homme influent, puisque, en compagnie de Jacques de Vaumarcus, il avait arbitré en 1293 un conflit entre le comte Rollin de Neuchâtel et le comte d'Arberg, seigneur de Valangin. Perroud Marchandet meurt avant 1401, date à laquelle sa veuve fait la reconnaissance de ses biens; elle possède de nombreuses terres autour de Valangin, à la Dame, à Chézard, à Sonvilier au Val de Saint-Imier, à Engollon, village où elle est encore propriétaire de trois maisons dont l'une jouxte celle des religieux de Fontaine-André.

Jehan le Marchandet paraît avoir été le fils de ce couple fortuné. Il s'établit d'abord (comme marchand ?) à Bienne où il épouse Agnès, fille de Pierre Belper, et se fait recevoir bourgeois. Puis il s'installe, du moins temporairement, à La Neuveville où sa femme possède des vignes, acquiert une maison à la rue du Marché, un moulin et de nombreuses censes de vin. Jehan Marchandet partage son existence entre les villes riveraines du lac de Bienne et le bourg de Valangin. Le jeudi après fête Saint-Martin l'an 1376, il offre l'hospitalité sous le toit de sa maison de Valangin à Isabelle, comtesse de Neuchâtel, et à Jehan d'Arberg, seigneur de Valangin, pour y passer un compromis au sujet de leurs rapports féodaux toujours difficiles. Il est bourgeois et conseiller de La Neuveville en 1381. Vingt ans plus tard, il fait devant

le commissaire Rolet Bachiez la déclaration de ses biens: maison de Valangin, terres réparties dans tout le Val-de-Ruz jusqu'au Mont-d'Amin. Nous lui connaissons deux enfants: une fille Perisson, femme de Pierre Jaquet, bourgeois de Neuchâtel, et un fils Perroud qui suit.

Perroud II fait fructifier son avoir et prête de l'argent au près et au loin. Ainsi, en 1413, Etienne Hugonot et Jannin Bona Dame, de Novel Cernies, au diocèse de Besançon, lui doivent 40 florins d'or d'Allemagne. Sept ans plus tard, le seigneur de Colombier et son fils Renaud reconnaissent en sa faveur une dette de 50 écus de bon poids au coin du Roi de France. L'argent ne fait pas le bonheur et la mort implacable n'accorde pas longue vie à Perroud Marchandet.

Il trépassa en 1427 après avoir dicté son testament à Richard le Pic, Franc-comtois, notaire à Neuchâtel. Il élit sa sépulture "*ou moustier et cemetere d'Engollon*" là où reposent les seigneurs et dames de Valangin, institue son fils unique, Jehan, son héritier universel. Il fait un don à l'église d'Engollon pour le remède de son âme et de celles de ses prédécesseurs. Ses hoirs sont tenus d'offrir à la dite église un pain et une chandelle chaque année, le jour de son anniversaire; en outre, après le décès de son fils Jehan, ils devront donner 20 florins d'or d'Allemagne pour acheter une messe. Toutes les églises du Val-de-Ruz, celles du Locle et de La Sagne, l'Abbaye de Fontaine-André, bénéficient de ses legs pies. Enfin, il fait présent à Clémence, sa femme, de 80 écus d'or et à sa belle-mère de 10 florins.

Perroud Marchandet avait épousé Clémence fille d'Ymer de Regnens, écuyer, nièce de Perrin de Regnens, châtelain de Boudry. Elle supporte mal son veuvage et se remarie en 1430. Perrin de Regnens, donzel, fait en son nom un contrat de mariage avec noble Jehan de Colombier, chevalier, qui agit comme représentant de son neveu Vauthier de Colombier, fils de feu Pierre le bâtard. Vauthier de Colombier se fixe à Valangin dont il devient maire en 1456. Sa descendance, qui habite Cormondrèche, s'éteint au début du XVII^{ème} siècle.

Jehan Marchandet est encore enfant quand son père meurt. Son grand-oncle Perrin de Regnens qui est son tuteur lui fait apprendre à lire et à écrire; il devient clerc. Les quatrains galants que Jehan mêle aux minutes de ses actes conservées aux Archives de l'Etat de Neuchâtel en font un des plus anciens poètes de notre pays. En 1445, il cautionne Jehan de Colombier et est obligé de payer pour lui 35 florins d'or à Hugoniod de Gomoy. L'an suivant, il convole en justes noces avec Marguerite, fille de Jordan Favre de Corcelles, soeur d'un de ses confrères, le notaire Pierre Favre. L'épouse apporte dans son contrat de mariage une maison à Neuchâtel "*séant du côté la badstube devers uberre*", une vigne à Cormondrèche et cent florins d'or.

L'existence des Marchandet est brève. Jehan, comme son père et comme, plus tard, ses enfants et petits-enfants, quitte jeune la terre. Sa veuve, mère de trois fils en bas âge, Jehan, Guillaume et Loys, se console en épousant en 1454 Richard Bouhelier, originaire de Cernay-lès-Maiche, en la seigneurie de Saint-Ypolitte au diocèse de Besançon, habile et important marchand habitant Neuchâtel. C'est lui qui dès lors administre les biens des enfants Marchandet. Les comptes qu'il rend nous donnent des détails intéressants sur la vie d'un ménage de bourgeois de Valangin au milieu du XVe siècle.

Les Marchandet habitent à Valangin une maison recouverte de tuiles (et non de bardeaux comme cela est habituellement le cas). Il faut payer en 1468 florins d'or pour la réparation de la toiture. Une augelle de pierre taillée pour la grange coûte 40 sols. On dépense 4 livres 5 sols de fer et d'acier pour l'entretien de *"l'ostel"* durant une période de quatre ans. Il faut acheter un cuir de boeuf, un cuir de vache et un cuir de cheval pour des usages divers, chaussures et vêtements probablement. Les gages, de la domesticité *"tant garçons que donzalles"* s'élèvent à 14 florins d'or par an. Les maîtres habillent leurs serviteurs: *"les chapirons des donzalles et le mantel d'un garson"* coûtent 3 florins d'or. Vuillemin Chalvin, de Fontaines, reçoit 30 sols *"pour la garde des porcs qui furent ès bois de Berne"*. La maison de La Neuveville doit être réparée, 4000 clavets sont remplacés sur son toit. Des contestations étant survenues au sujet des biens de Saint-Imier, Richard Bouhelier se fait l'avocat des enfants et touche 3 florins d'or pour son intervention. Il avait dû graisser la patte du châtelain d'Erguel en lui glissant un florin d'or *"pour qu'il fut de consent"*. Une épidémie ayant éclaté dans le Comté, la famille se réfugie à Morteau et l'on paye un bichot de froment à la grande mesure, valant, 5 florins d'or, pour sa pension. Enfin, comme cela se doit, il est pourvu à l'instruction des enfants et, chaque année, il coûte 5 florins d'or *"pour le fils de Jehan Marchandet et l'on tenoit à l'escolle à Saint-Ypolitte, tant pour la table que pour la gardance"*.

Tous ces frais sont couverts par des revenus divers parmi lesquels, bon an, mal an, le produit de la vente du vin de La Neuveville rapporte 35 florins d'or, et celui de la vente du bétail, boeufs, vaches, génisses et veaux, 45 florins d'or.

Il semble toutefois que peu à peu les dépenses excèdent les recettes, car Richard Bouhelier *"considérant les grandes debtes dont sont créditeurs les enfants moindres d'âge de feu Jehan Marchandet"* met une hypothèque de 90 florins de bon or du Rhin sur leurs vignes de La Neuveville.

Des trois frères Marchandet, un seul, Guillaume, atteint l'âge adulte; l'aîné Jehan

était mort avant 1463 en léguant ses biens à son frère survivant, son cadet Loys, l'ayant précédé dans la tombe.

Guillaume Marchandet pourrait bien avoir été l'écolier de Saint-Ypolitte. Comme son père, il est clerc et s'intitule en 1475 notaire impérial juré de la Cour de Lausanne. En cette même année, il est témoin avec Monseigneur Antoine de Colombier et Pierre Gaudet, conseiller de Neuchâtel, au testament de Vauthier de Colombier, mari de sa grand-mère. Deux ans plus tard, maire et receveur de Valangin, il est avoyer du comte d'Arberg-Valangin, son seigneur, dans un conflit avec les habitants du Val-de-Ruz. Il avait épousé en 1463 Jehanete, fille d'un premier mariage de son beau-père Richard Bouhelier, et avait promis que s'il mourait sans héritier, ses biens, tant au comté de Neuchâtel qu'au Val-de-Ruz ou autre part, iraient à ses demi-frères en sœurs enfants dudit Richard et de sa mère.

Guillaume Marchandet et Richard Bouhelier furent en discussions perpétuelles à propos de leurs biens et intérêts communs le jour de Sylvestre 1480, la paix est signée et leur accord couché sur papier. Le beau-père désire l'usufruit des biens Marchandet et le beau-fils et gendre celui des biens de sa mère et d'autres encore. Il réclame en outre 200 florins pour l'entretien des maisons et granges de Valangin ainsi que six boeufs, six vaches, deux chevaux, douze brebis, quatre génisses, deux taureaux et quatre veaux, etc.. Après bien des discussions, les arbitres décident que Guillaume Marchandet conservera tous les biens du Val-de-Ruz (dont la Brocardière ou Grange Marchandet), de La Neuveville, de Saint-Imier, de Renan, ainsi que la vigne de Botfontaine à Auvernier; il devra toutefois payer 27 florins d'or à Guillaurna, sa fille "*procrée au corps de feue Jehanette fut sa femme*" et devra la marier et la doter convenablement.

Nous ne trouvons dès lors plus de mention de Guillaume Marchandet. Il semble qu'il soit décédé peu après cette date. Il s'était remarié; sa seconde femme, Henriette, lui avait donné deux enfants dont il sera question plus loin. Dans son testament fait à Berne, cité mais non daté, il avait légué 30 bonnes livres à l'église d'Engollon pour une messe hebdomadaire.

Guillauma Marchandet, fille aînée du maire de Valangin, épouse en 1495 Claude Clottu alias de Layderrier, de Cornaux, bourgeois de Neuchâtel. Son grand-père, Richard Bouhelier, lui constitue à cette occasion une dot de 60 florins d'or qui avait été celle que la mère de la mariée, Jehanette Bouhelier, avait reçue lors de son mariage. L'an suivant, Claude Clottu, son mari, Perrenette Marchandet, sa demi-soeur, femme de Guillaume Bouhelier (neveu de Richard), et Claude Marchandet son demi-frère, font avec Richard Bouhelier un ultime arrangement à propos de leurs biens. Nous n'en possédons malheureusement pas la teneur. Claude Marchandet, dernier du nom, n'est plus cité après 1497, nous ignorons sa destinée.

Guillauma avait des parents influents. Elle était la cousine germaine de Jehan Girardin alias Chambrier, chambrier du comte de Neuchâtel, marchand drapier et conseiller, et de Jehan Barillier, commissaire général. Un autre de ses cousins, Jehan Favre, trésorier romand de Fribourg, était l'un des donateurs du triptyque de l'église des Cordeliers de cette ville, oeuvre du Maître à l'oeillet le plus beau retable de Suisse; un dernier, enfin, Pierre Bouhelier, épousera Barbely, soeur de Hans-Franz Naegeli, de Berne, le conquérant du Pays de Vaud. Guillauma vient habiter Cornaux; comme ses aïeux, elle ne parvient pas à un âge avancé; elle dicte son testament le mardi avant le jour fête Saint Jean-Baptiste 1505. Une partie de ses biens personnels (ceux qui venaient des Bouhelier) *"se doibvent maintenir sur les siens mesmes suivant par son héritier sans le préjudice des biens de Glaude et des siens"*. Elle lègue son grand pré sis à Cernier, appelé le Breux Marchandet, à l'église de Valangin, ainsi que 20 sols de rente pour le luminaire de la lampe.

Claude Clottu et sa femme avaient fondé vers 1500 une chapelle dans l'église de Cornaux et placé leurs armoiries sur ses arcs de voûte (Marchandet: de gueules au trèfle tigé de sinople). Cet édifice forme le transept sud de l'église.

Deux ans après avoir construit leur chapelle, Claude et Guillauma vendent à Claude d'Arberg, seigneur de Valangin, *"tous et singuliers les biens, héritages, censes, rentes demeurées et relaissées dudit feu Guillaume Marchandet, ... maix, maisons, chesaulx de maisons, champs ... pour le prix de huit cent livres lausannoises petite monnoie... "*

En 1512, Claude Clottu fait *"cession pour perpétuité à la fabrique de l'église du dict Cornaux d'un sextier de vin de cense qu'il a heu acquis de feu Guillaume Carissime, et ce estant pour ce que sa feue femme Guillauma lui soit participante et lui et tous ses prédécesseurs et successeurs ès bienfaicts de la dicte fabrique"*.

Il semble que les Bouhelier parvinrent à s'approprier une bonne partie des biens Marchandet. Leurs descendants se les disputent encore en 1586. Ainsi Christophe Fabry, pasteur à Neuchâtel, les Lardin et Marquis, héritiers de Janne Bouhelier obtiennent des frères Barillier, de Corcelles, héritiers de Marguerite Bouhelier, leur mère, 500 livres faibles qu'ils estiment dus sur *"les biens mouvant des Marchandet, tant légués aux églises qu'autres quels qu'ils soient"*. Janne et Marguerite Bouhelier étaient soeurs, filles de Loys et petites-filles de Richard Bouhelier. La Chapelle Barillier, dans le temple de Corcelles, pourrait bien avoir été fondée par Loys Bouhelier, qui était venu se fixer dans ce village ensuite de l'héritage des Favre. Elle est soeur et contemporaine de celle fondée à Cornaux par Claude Clottu, neveu dudit Loys.

Famille Benoit au XVII^{ème} siècle

par Germain HAUSMANN

Source : ABouValangin, n° 62, f. 119-121. Nous suivons ici la déclaration faite le 1 mars 1661 à La Chaux-de-Fonds par Jean, fils de feu Jean Benoit, et par Abraham, fils de David Benoit.

1^{ère} génération

1. **Jean BENOIT dit du Locle** : de La Sagne, il est reçu de manière inappropriée bourgeois de Valangin le 5 décembre 1573 par Jean de Madruz et sa femme pour 15 écus d'or.

Enfants : Jean : qui suit (2)

David : qui suit (3)

Jacqua : morte à Dombresson avant 1661.

Marguiron : morte à Tramelan avant 1661.

2^{ème} génération

2. **Jean BENOIT** : de La Sagne, fils de Jean, mort avant 1661.

Enfants: Siméon : qui suit (4)

Jean : qui suit (5)

David : qui suit (6)

3. **David BENOIT** : de La Sagne, fils de Jean, mort avant 1661.

Enfants : Jean : qui suit (7)

David : qui suit (8)

Siméon : qui suit (9)

Abraham : qui suit (10)

Salomon : mort sans héritier avant 1661.

Pierre : mort sans héritier avant 1661.

Susanne : morte avant 1661.

Elisabeth : femme de Guillaume Vuille.

3^{ème} génération

4. **Siméon BENOIT** : de La Sagne, fils de Jean, mort avant 1661.

Enfants : Daniel : mort avant 1661 sans héritier.

Jean: est absent du pays depuis plus de 10 ans, était indigent avant son départ.

Susanne : femme de Jean Nicolet, résidant à Entre-Deux-Monts.

5. **Jean BENOIT** : de La Sagne, fils de Jean, mort avant 1661.

Enfants: Jean : mort jeune avant 1661.

Jean le Jeune : qui suit (11)

Pierre : qui suit (12)

Abraham : qui suit (13)

Jonas : mort jeune avant 1661 sans héritier.

Jonas le Jeune : qui suit (14)

Jacques : mort avant 1661 sans héritier.

Susanne : morte avant 1661.

Magdelaine : morte jeune avant 1661.

Magdelaine : femme de David Jean-Huguenin.

6. **David BENOIT** : de La Sagne, fils de Jean, né vers 1581, âgé de 80 ans en 1661, réside à Gorgier, il a été reçu de nouveau, lui et ses enfants indivis (David le Jeune et Josué), à la bourgeoisie de Valangin pour 55 livres. Ils sont assez commodes et ont en outre une douzaine de faux à La Corbatière à La Sagne.

Enfants : Jean : mort avant 1661.

Abraham : qui suit (15).

David : mort jeune avant 1661.

Pierre : mort avant 1661.

David le Jeune : vivant avec son père.

Josué : vivant avec son père.

Susanne : morte jeune avant 1661.

Susanne la Jeune : morte avant 1661.

Madeleine : mariée.

7. **Jean BENOIT** : de La Sagne, fils de David, demeure avec sa fille à Courtelary, indigent.

Enfants : David : réside en Erguel, n'a rien du tout.

Mort-né.

Margueron : vit avec son père.

Judith : on n'a aucun renseignement sur elle.

8. **David BENOIT** : de La Sagne, fils de David, mort avant 1661.

Enfants : Salomon : mort avant 1661 sans héritier.

Abraham : réside rière Travers où il a peu de chose. Il est reçu bourgeois de Valangin avec son frère pour 30 livres.

David : réside à La Sagne où il a peu de chose. Il est reçu bourgeois de Valangin avec son frère pour 30 livres.

Moïse : mort avant 1661 sans héritier

Rose : encore nubile.

Marie : morte avant 1661.

9. **Siméon BENOIT**: de La Sagne, fils de David, réside sur les Montagnes de Travers où il a peu de chose. Il est reçu en 1661 bourgeois de Valangin pour 30 livres, pour lui et ses fils.

Enfants : Moïse : réside à Cudrefin où il n'a guère.

David : réside à Brot-Dessus où il n'a rien.

Abraham : vit avec son père.

Siméon : vit avec son père.

Marie : on n'a aucun renseignement sur elle, sans doute morte jeune.

Susanne : on n'a aucun renseignement sur elle.

Judith : on n'a aucun renseignement sur elle.

Marie la Jeune : on n'a aucun renseignement sur elle.

Enfant mort sans baptême

Enfant mort sans baptême

10. **Abraham BENOIT** : de La Sagne, fils de David, réside à La Chaux-de-Fonds, possède 3000 livres vaillant. Il a donné 50 livres en 1661 pour être reçu bourgeois de Valangin, lui et son fils.

Enfants : David : mort avant 1661 sans héritier.

Élisée : mort avant 1661 sans héritier.

Abraham : vit avec son père.

Marie : morte nubile

Madeleine : morte nubile.

4^{ème} génération

11. **Jean BENOIT** : de La Sagne, fils de Jean, réside aux Ponts-de-Martel, il a environ 200 écus de terres, en particulier au Cernil-Bourquin. Il a donné, en 1661, 90 livres pour être reçu bourgeois de Valangin, lui et ses fils.

Enfants : Pierre : vit avec son père.

Jean : vit avec son père.

Marguerite : morte avant 1661.

David : mort avant 1661.

12. **Pierre BENOIT** : de La Sagne, fils de Jean. Il réside aux Ponts-de-Martel, il a comme son frère environ 2000 écus en biens fonciers, est donc assez riche. Il a donné, en 1661, 80 livres pour être reçu bourgeois de Valangin, lui et ses deux fils.

Enfants : David : vit avec son père.

Jonas : vit avec son père.

Susanne : nubile.

13. **Abraham BENOIT** : de La Sagne, fils de Jean, Il a comme ses frères environ 2000 écus en biens fonciers, est donc riche. Il a donné, en 1661, 80 livres pour être reçu bourgeois de Valangin, lui et ses trois fils.

Enfants : Jean : vit avec son père.

Abraham : vit avec son père

Pierre : vit avec son père.

Madeleine : nubile.

14. **Jonas BENOIT**: de La Sagne, fils de Jean. Il a comme ses frères environ 2000 écus en biens fonciers, est donc assez riche. Il a donné, en 1661, 75 livres pour être reçu bourgeois de Valangin, lui et ses deux fils.

Enfants : Jean : vit avec son père.

Pierre : vit avec son père.

15. **Abraham BENOIT** : de La Sagne, fils de David. Il réside à Grandson. Il est indigent et à la charge de ses deux frères David et Josué, car il est impotent.

Enfant : David : réside à Montbéliard où il est marié et indigent.

par Myriam F.

Montluel, département de l'Ain, le 04.09.1816, mariage entre Jean Martin **MHAGEN**, 31 ans, régisseur du tondage à la Manufacture de draps de MM. AYNARD de Montluel, né à Borcelles près d'Aix-la-Chapelle, fils d'Adam et de Jeanne Marie LATSCHEID et Amélie Marie **DUCOMMUN**, 26 ans, née à la Chaux-de-Fonds, fille de Daniel, marchand horloger à Montluel et de Henriette SANDOZ.

Montluel département de l'Ain le 01.10.1845, mariage entre Auguste **PETER**, 39 ans, négociant à Lyon, né le 10.09.1806 à Saint-Blaise, Neufchâtel Suisse, fils de Jacob, marchand épicier à La Guillotière décédé le 17.07.1843 et de Marie Elisabeth RUFFAUCH, décédée le 16.09.1840, et Agathe **SCHENK**, 26 ans, née le 05.02.1819 au Locle, fille de Christian, marchand à Montluel et de Dorothee LOUP, décédée le 13.12.1820. L'époux est veuf de Marie ROBERT, décédée le 28 mars 1845 à Lyon.

Montluel, département de l'Ain, le 24 septembre 1776, mariage entre Jean Baptiste **PERNET**, 28 ans, né à Montbovon, canton de Fribourg en Suisse, peintre fumiste domicilié à Meximieux, fils de Pierre Joseph, décédé, et de Magdeleine BAILLY avec **FRAGOZI DE LA PIERRE**, 28 ans, fille de Jacques Antoine, décédé, de son vivant docteur en médecine à Saint-Blaise, principauté de Neufchatel, et de Ursule Catherine DE BRISIGELLA, demeurant Rimini en Romagne. (Italie)

Sortie de printemps au Moulin Bayerel Vendredi 16 mai 2007

Cette sortie un peu particulière nous était proposée par notre caissier, Denis Robert-Charrue, qui est aussi le secrétaire de l'association des Amis du Moulin de Bayerel. Plutôt qu'une balade lointaine d'une journée entière, il nous invitait à découvrir notre patrimoine tout proche en une soirée. C'est donc à 19 h, sous un ciel menaçant et lourd de nuages qu'il nous accueillait en compagnie de Corinne Nicaise Marcacci, notre guide devant le Moulin de Bayerel à Saules dans le Val de Ruz .

Ce moulin, qui remonte au Moyen-Age (1416) a été plusieurs fois reconstruit, transformé, agrandi au cours des siècles passés. Si la meunerie a été abandonnée au milieu du 19^e siècle, la scierie a fonctionné de manière sporadique jusqu'au début des années soixante grâce notamment à un moteur diesel. Ensuite, le moulin a été laissé plus ou moins à l'abandon.



*Au premier plan, la ferme et l'ancienne scierie,
le moulin est en contrebas*

En 2002, une association a été créée pour acquérir et sauver le moulin. Grâce aux dons de privés et de la Loterie Romande, au soutien du canton et de la confédération, les travaux de restauration ont pu être entrepris et menés à bien. L'inauguration des bâtiments restaurés, qui abritent un petit musée, a eu lieu le 25 avril dernier.

Notre guide entre alors en jeu en commençant par se présenter : guide interprète du patrimoine, elle n'a pas pour mission de faire des visites commentées en plusieurs langues, mais à aider les visiteurs dans la compréhension et l'interprétation de ce qu'ils voient.

C'est donc dans une visite guidée tout à fait particulière qu'elle va nous entraîner... malgré la pluie qui se met à tomber ! Pour commencer, elle nous distribue des photos représentant chacune un détail ou un objet du moulin. A nous de retrouver in situ ce que représente "notre" photo. Nous voilà donc lancés à la découverte des lieux. Quand chacune et chacun a pu reconnaître et localiser ce que sa photo représentait, la visite peut commencer. Nous nous rendons d'abord vers le bief et la prise d'eau du moulin... et là, notre guide donne la parole à la détentrice de la

photo... qui s'improvise guide et commente ce qu'elle voit ! Notre guide, corrigera au besoin et complètera. Ainsi, pendant une heure, au lieu de suivre un commentaire "récité" devant nous, nous ferons une visite conviviale, où chacune et chacun pourra apporter ses propres connaissances et les enrichir grâce à Corinne Nicaise Marcacci. Une manière originale de visiter un lieu !

Seule frustration, nous n'avons pas pu visiter la ferme attenante au moulin, transformée en centre d'accueil avec dortoirs, où une réception de mariage se préparait pour le lendemain...

Au gré des commentaires, nous pourrons mesurer la somme de travail accompli par les bénévoles de l'association des Amis de Bayerel, mais aussi la qualité du travail de restauration et quelques anecdotes à ce sujet, comme la découverte d'une "pierre" dans le jardin, qui s'est avérée être une *rebatte*^[1] datée de 1773 ! Nous retrouverons les traces des incendies, des transformations, des aménagements et des restaurations qui ont donné aux bâtiments leur aspect actuel. Le petit musée rassemble des objets et des outils racontant le quotidien des ouvriers d'un moulin, qu'il serve à moudre du grain, à écraser des fibres de lin ou de chanvre, ou à animer une scierie.

Vers 20 h, le froid et la faim nous poussent hors du moulin et c'est sous une pluie battante que nous nous rendons à Engollon, au Restaurant de la Bonneville, où nous nous serrons autour de deux grandes tables dressées pour nous. Nous finirons la soirée autour d'un menu du terroir (à choix) dans la joie et l'amitié.

Françoise Favre



Une belle brochette de participants intéressés au destin du Moulin de Bayerel

[1] rebatte : meule servant à écraser le chanvre, les fibres textiles, les fruits (pommes, pruneaux, coing),

noisettes, faines,

Qui sont les sorciers et les sorcières neuchâtelois ?

*Causerie donnée par Jean-Daniel Morerod le vendredi 25 avril 2008 à 19 h 30
au Café de l'Union à Fontainemelon*

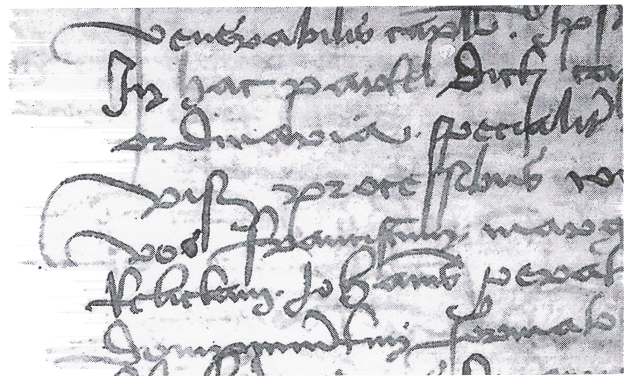
23 membres étaient présents et 4 s'étaient excusés

Anne-Lise Fischer, présidente, ouvre la séance en saluant l'assemblée et présente l'orateur de ce soir, M. Morerod, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Neuchâtel, qui a accepté de venir nous parler des sorcières...

On parlera ici de la sorcellerie criminalisée, celle qui conduit au bûcher des personnes après qu'elles aient avoué avoir pactisé avec le diable.

Il y a eu dans le canton deux grandes vagues de procès en sorcellerie. S'il n'est pas très difficile de trouver une sorcière dans notre arbre généalogique, nous les trouverons plus facilement dans la seconde vague, plus proche de nous et mieux documentée.

De la première vague, qui s'étend de 1430 à 1490, il nous reste une dizaine de procédures (et une quarantaine de noms d'accusés), assez difficile à lire toutefois pour qui n'a pas de bonnes connaissances en paléographie !



Pour la deuxième par contre, qui s'étend de 1560 à 1660 environ, nous avons des centaines et des centaines de procédures dont l'écriture est beaucoup plus proche de la nôtre. Dans une étude publiée en anglais en 1976, le chercheur américain E. William Monter dresse une liste des 330 sorcières du canton de Neuchâtel^[1]. On peut presque dire que tout neuchâtelois a une sorcière dans son arbre généalogique ! En effet, c'est un nombre effarant d'habitants de la Principauté qui ont été détruits ou atteints par cette vague de procès. N'importe qui, surtout à la campagne, était menacé. Les comptes-rendus de ces procès précisent l'âge, le domicile, l'état civil des accusés et donnent de nombreux détails qui peuvent intéresser le généalogiste. Le type de sources à consulter est aussi plus vaste et avec un peu de patience, on pourra retrouver l'histoire de leurs descendants.

Les deux vagues sont séparées par un temps mort, un répit où il ne se passe rien,

au moment où l'Europe cherche son identité confessionnelle.

La première vague est conduite par l'Inquisition, qui mène un combat contre "l'hérésie", sorte d'armée secrète du diable. L'inquisiteur est en quelque sorte un "technicien" de la lutte contre l'hérésie. L'Inquisition mène son procès comme elle veut et il n'y a aucun appel possible. Cependant sa faiblesse vient du fait que cette justice est itinérante et que le personnel est peu nombreux. Il s'agit souvent d'un dominicain, seul ou parfois accompagné d'une ou deux personnes, arrivant de Lausanne, le siège de l'évêché.

Lors de la deuxième vague, les procès sont menés par la juridiction locale, bien organisée et bien structurée, ce qui sera sa force et fera son "efficacité". La juridiction banale permet le recours, exercé par le gouverneur, mais il n'y a jamais de grâce. On n'a aucun cas de condamnée qui n'ait pas été exécutée. Parfois la peine est atténuée (par exemple, la sorcière sera d'abord étranglée puis brûlée).

Cette chasse au sorcière s'appuie sur une réflexion – qu'on retrouve dans toute l'Europe – sur la sorcellerie ou la magie qui permet de faire telle ou telle chose.

Les procès se ressemblent tous. On fait avouer les mêmes choses, dans les mêmes termes, à tous les accusés, qu'on n'hésite pas à torturer jusqu'à ce qu'ils avouent ce qu'on leur demande et qu'ils "récitent" ce qu'ils ont vu ou fait :

"Un jour, j'étais triste, inquiet, seul... le diable m'est apparu et m'a séduit... je lui ai fait allégeance... il m'a donné le moyen (balai, cheval noir...) de participer à un rassemblement secret (secte, sabbat...)... il y avait là nombre de gens que je connaissais... on y mangeait de drôles de viandes... on y faisait l'amour à l'envers comme les animaux... et à la fin j'ai reçu les moyens de faire des choses extraordinaires comme rendre malade les animaux..."

Ces aveux stéréotypés ne nous apprennent absolument rien sur la vie de la sorcière avant l'accusation. Qui choisissait-on pour lui coller un procès en sorcellerie ? Y avait-il dénonciation ? Faut-il parler de boucs émissaires ? Ces condamnations permettaient-elles d'expliquer une vague de malheur dans un quartier ? Les comptes rendus des procès sont muets en la matière et jusqu'ici les historiens se sont usés les griffes sur le pourquoi de ces procès du 17^e siècle.

On ne sait pas non plus comment la communauté villageoise vivait le fait de voir mourir sur le bûcher une voisine qu'ils connaissaient depuis toujours.

Il y a toutefois une spécificité neuchâteloise précieuse qui permet aux historiens de mieux comprendre comment les choses se passaient.

Normalement, l'Inquisition n'a conservé dans ses archives que les procès "réussis", c'est-à-dire ceux où l'accusée a "avoué". Si celle-ci résistait et refusait de "réciter" ce qu'on attendait d'elle, l'inquisiteur déchirait le procès verbal de la procédure qui n'avait pas abouti.

Or, à Neuchâtel, tout a été conservé, y compris les procédures qui ont tourné court. Et tout a été traduit en français pour le Comte de Neuchâtel, y compris les dénonciations. C'est une chose unique dans toute l'Europe.

En travaillant sur ces documents, on voit le travail réel de l'inquisiteur, qui va désigner les accusés et les faire passer de leur vision des choses à sa propre vision stéréotypée. On peut dire qu'il va "reformer" ce qui lui paraît avoir un caractère "magique" à travers la moulinette de sa propre conception jusqu'à faire réciter à l'accusée la "ritournelle" toujours la même. Ces clichés (balai, sabbat, secte...) sont nés dans la tête des inquisiteurs à partir de leur culture (vieilles croyances) et de vieux débats théologiques.

Reste la question de savoir pourquoi ce sont presque toujours des sorcières (dans 9 cas sur 10). Au début, on s'attaque à des hommes importants, ce sont plutôt des affaires politiques. Plus tard, au 16^e siècle, les livres sur les sorcières vont véhiculer des fantasmes liés à la peur de la femme et c'est à partir d'un certain antiféminisme qu'on va surtout s'attaquer aux femmes.

En conclusion, un certain nombre de mystères demeurent encore pour les historiens.

L'interruption des procès au moment des luttes confessionnelles et le répit entre les deux vagues de procès en est un, tout comme le fait que la chasse aux sorcières, qui a eu lieu dans toute l'Europe, s'est faite aussi bien en terres catholiques qu'en terre protestantes.

Mais la plus grande énigme, c'est celle de la fin de cette chasse aux sorcières, qui s'arrête net, presque d'un jour à l'autre ! On brûle des sorcières en masse, et puis brusquement, plus rien ! On passe d'une solide répression à un arrêt brusque, et on ne trouve aucune trace dans les manuels du Conseil d'Etat des raisons de cet arrêt ni de décisions prises à ce sujet.

La dernière sorcière à monter sur le bûcher à Neuchâtel sera Marie Junet^[2], qui est brûlée en mai 1667.

Françoise Favre-Martel, secrétaire

[1] Witchcraft in France and Switzerland, The Borderlands during the Reformation, Ithaca, Cornell University Press, 1976, 232 pages. Les membres de la SNG peuvent consulter cette liste sur le forum www.sngenealogie.ch

[2] Une de ses descendantes a écrit son histoire : L'ombre de Valangin, le destin de Marie Junet, Claire-Lise Junet, Editions Cabédita

Mémento

Nous vous rappelons ci-après les prochaines manifestations organisées par notre société en vous invitant à y participer.

Si vous avez des problèmes de déplacements, vous pouvez vous adresser à la rédaction du bulletin (coordonnées en page III de couverture).

Extraits du programme annuel 2008

Lundi 29 sept. Un curé espion chez les bernois
à 19h30 Par Céline Challes Favre
Hôtel de l'Union, Fontainemelon

Samedi 23 oct. Sortie à Grandval, Le banneret Wisard
Journée

Lundi 10 nov. La bourgeoisie de Valangin
19h30 par Germain Hausmann

Vendredi 28 nov. Repas de fin d'année
Fontainemelon

Votre comité